

## Coordinateur des halles et marchés - Régisseur des droits de place H/F

Agent de maîtrise territorial

**Organisme émetteur :** VILLE DE VERSAILLES

**Référence :** 2026-VERSAILLES-515

**Localisation du poste :** Versailles (78000)

### Direction concernée

DIRECTION GENERALE

### Service concerné

COMMERCE TOURISME

### Catégorie du poste

C

### Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

### Type de poste

Poste à temps complet

## Vos missions

### Missions principales

#### Missions principales :

- Coordination de toutes les aspects techniques relatifs aux halles et marchés : centralisation de toutes les informations et données de la régie en lien avec le chargé de missions commerce de l'équipe, des interventions des différents services de la Ville sur les lieux des marchés : propreté, bâtiments, voirie, police, événementiel...
- Représentation de la Ville auprès des commerçants sur chaque marché alimentaire et non alimentaire, placement des commerçants volants,
- Surveillance du bon déroulement des marchés et recommandations sur les évolutions règlementaires applicables aux marchés de Versailles,
- Assurer le respect de l'application du règlement des marchés
- Appui du régisseur principal pour la tenue de la régie des halles et marchés - Appui du régisseur principal pour la tenue de la régie des occupations permanentes du domaine public : étalages - terrasses - voie publique (piste de station essence - manège): facturation, encaissement, enregistrement des règlements, relance, comptabilité (bordereaux de remise de chèques, bulletins de versement, état de recouvrement, etc...).
- Recensement des commerces vacants lors des déplacements en ville

## Votre profil

### Formation

#### Formation :

- Brevet des collèges minimum
- Assermentation lors de la prise de fonction

#### Expérience :

Expérience antérieure souhaitable

#### Savoir faire :

Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, logiciel droits de place)

#### Savoir être :

- Discrétion
- Disponibilité (travail le week-end)
- Fiabilité
- Rigueur
- Qualité relationnelle

# Conditions d'emploi

## Contrainte(s) liée(s) au poste

### Cycle de travail :

Poste à 36h/semaine

### Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

### Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)